
COMMUNIQUE DE PRESSE

Déplacement de la communauté des gens du voyage de Strépy vers Mons

Ce mercredi 15 juin fin de matinée, une communauté des gens du voyage, comptant plus de 250 caravanes, s'est installée illégalement sur les terrains propriétés de l'IDEA au cœur de la zone d'activité économique GEOTHERMIA à Mons. Ceux-ci venaient de quitter la zone d'activité économique de Strépy-Sud, également propriété de l'IDEA, suite à la mise en œuvre d'une procédure d'expulsion conjointe de la Ville de La Louvière et de l'Intercommunale.

Ces derniers se sont installés, sans autorisation préalable et malgré les mesures préventives adoptées par l'IDEA (pose de bordure en béton de 3 tonnes), au cœur de la zone d'activité économique de GEOTHERMIA à Mons.

L'Intercommunale regrette cette occupation sans titre ni droit et prendra dès demain les mesures en vue de permettre au travers d'une requête en référé le départ de la communauté.

L'Intercommunale est régulièrement confrontée à ce type de situations et déplore devoir faire trop souvent le constat d'abandon de déchets, de détérioration des installations électriques ou bien encore de cohabitation difficile avec les entreprises.

L'IDEA tient à souligner son profond respect des modes de vie alternatifs et son ouverture au dialogue tant avec les représentants des communautés des gens du voyage qu'avec les Villes et Communes en vue de donner une réponse au nécessaire accueil de ces communautés.